

REGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ 2021-2022

NOM:PRENOM:
CLASSE :
1. <u>REGIME CHOISI</u> (options à cocher) :
 □ Externat (restauration occasionnelle possible) □ Demi-pension 4 jours □ Demi-pension 5 jours □ Internat □ Internat Permanent
2. <u>CONDITIONS DE PAIEMENT</u> (options à cocher) :
Vous pouvez à ce jour réaliser vos paiements directement sur le site d'Ecole Directe. (facture, achat de carte cantine, ticket cantine)
□ Au comptant et pour l'année à réception de facture, mi novembre.
☐ En trois versements trimestriels.
□ En 10 versements mensuels : par prélèvement automatique vers <u>le 15 uniquement de chaque mois</u> de Octobre à Juillet, soit 10 prélèvements. (Joindre une autorisation de prélèvement + RIB même si votre enfant est déjà inscrit dans notre établissement).
☐ Je choisis de verser la contribution de solidarité pour soutenir l'école (38 euros par an et par famille).
☐ J'aienfants scolarisés dans les établissements catholiques d'Espalion (Lycée, Collège, Primaire et Maternelle). Indiquez le nom, prénom, classe de <u>tous</u> vos enfants scolarisés dans notre établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

3. <u>CONDITIONS D'INSCRIPTION</u>:

L'inscription d'un élève dans l'ensemble scolaire implique d'une part l'adhésion au projet éducatif et au règlement intérieur et d'autre part au versement d'une somme correspondant à la contribution des familles. Tout abandon de scolarité en cours d'année donnera lieu à une régularisation correspondant au prorata temporis sur la totalité de la contribution annuelle. L'accès au self ne peut se faire que sur présentation de la carte self. Les externes achètent éventuellement des tickets repas au secrétariat.

En cas d'impayés, l'établissement se réserve la possibilité de refuser la réinscription de l'élève d'une année sur l'autre tout en usant de tous moyens légaux de recouvrement.



4. COTISATION APEL (L'Association de Parents d'Elèves)

Cette cotisation est payable une fois par an et par famille, par le plus âgé (garçon ou fille) actuellement dans l'enseignement privé sous contrat.

Les parents peuvent en effet participer à diverses instances importantes dans la vie de l'établissement par l'intermédiaire de leurs représentants. Elle donne droit à l'abonnement à la revue « Famille et Education ». Si vous souhaitez adhérer, merci de le cocher, ne pas joindre de chèque, la somme de 22 euros par famille vous sera facturée. (Pour les familles séparées, chacun adhère pour la somme de 22 euros)

☐ Je souhaite adhérer à l'A.P.E.L. La cotisation sera sur la facture. ☐ Je ne souhaite pas adhérer à l'A.P.E.L. 4. RESPONSABLE LEGAL OU PERSONNE AYANT LA GARDE DE L'ENFANT: (A préciser dans le cas de parents non mariés, de parents divorcés ou de nom différent ATTENTION: FOURNIR DEUX IMPRIMÉS DE REGLEMENT DE FRAIS SI LES DEUX PARENTS PAYENT LA SCOLARITE)				
			Je soussigné(e),	
			Qualité (père-mère-autre) : Adresse :	nom :
			•	Portable (obligatoire) :
parent ou uniquement pour le responsable lé Précisez également qui paye quoi ?	uloir préciser, s'il faut une facture pour chaque gal mentionné ci-dessus.			
	ons d'inscription ci-dessus et m'engage à les			
Date Signature de l'élève Précédées de la mention « lu et approuvé »	Date Signature du (des) responsables précédées de la mention « lu et approuvé »			

Web: www.ecespalion.com